

Congrès AFEP 2020 (1-3 juillet 2020)

APPEL A COMMUNICATIONS

« Pluralisme, orthodoxie et hétérodoxie dans la discipline économique »

Au cours des trois dernières décennies, de nombreux appels au « pluralisme » ont vu le jour au sein de la discipline économique. Des pétitions ont notamment été lancées : par des étudiant.e.s français.e.s en 2000, par 27 doctorant.e.s de Cambridge en 2001, par des étudiant.e.s de Harvard en 2003, etc., suivies au lendemain de la crise de 2008 par la constitution de collectifs d'étudiant.e.s au niveau national et international : PEPS- Economie en France, la Post-Crash Economics Society en 2013 en Angleterre, Netzwerk Plurale Ökonomik en 2012 en Allemagne, et des réseaux transnationaux comme ISIPE en 2014 et Rethinking Economics. Plusieurs groupements et associations académiques ont également été créés : l'EAEPE en 1988, l'ICARE (aujourd'hui ICAPE) en 1993, l'AHE en 1999, le réseau d'économie post-autistique en 2000, l'IIPPE en 2006, l'AFEP en 2009, l'Association mondiale d'économie en 2011, etc.

L'émergence de ces mouvements est allée de pair avec de multiples études sur les enjeux et les transformations du « pluralisme » dans les sciences sociales ainsi que sur les significations de l'opposition entre « orthodoxie » et « hétérodoxie » dans la discipline économique. Les contributions à la fois historiques et philosophiques ont porté sur :

- l'évolution de la structuration interne de la discipline économique, au travers d'une sociologie des pratiques didactiques, pédagogiques, de citation, d'évaluation, de recrutement et d'internationalisation
- l'élaboration de critères de démarcation ontologique, épistémologique, théorique, méthodologique, institutionnelle permettant l'identification de frontières pertinentes au sein de la discipline
- la possibilité de transposer ou de profiter de conceptualisations épistémologiques d'abord employées pour traiter des sciences biologiques, chimiques et physiques
- les formes existantes, envisageables et souhaitables de pluralisme en sciences sociales, leurs conditions sociales de possibilité et de favorabilité, les conséquences académiques et extra-académiques d'un manque de pluralisme.

Des travaux empiriques (toutes disciplines confondues) sur l'état et l'évolution du pluralisme en économie, tant dans la recherche que dans l'enseignement, seraient particulièrement appréciés (statistiques descriptives, analyses de réseaux et de données, études de cas approfondies, comparatisme interdisciplinaire et international). Des contributions relevant de la philosophie des sciences et de l'historiographie des idées sont aussi les bienvenues.

Format des propositions de communication : PDF, une page + bibliographie.

Date limite de soumission : 10 mars 2020.

A envoyer à : adrien.rougier@sciencespo.fr ; agnes.labrousse@u-picardie.fr ; emmanuelle.benicourt@u-picardie.fr ; sophie.jallais@univ-paris1.fr